

# Conditions Générales de Vente

Belledonne - Parapente ainsi que les moniteurs intervenants ont suivi une formation validée par l'état et leurs méthodes d'enseignement sont reconnues sur un plan national et international.

L'inscription à des prestations réalisées par Belledonne - Parapente implique l'acceptation des conditions générales de ventes.

## Conditions applicables aux Vols Tandems ou biplace

Le vol tandem ou biplace est considéré comme une activité de découverte du sport qu'est le parapente et de ce fait nécessite un enseignement minimum de la part du professionnel et la participation active du passager.

Le passager doit écouter les consignes et les appliquer, le moniteur ne pouvant pas se substituer à la participation de celui-ci notamment durant les phases de décollages et d'atterrissages.

Toute personne peut s'inscrire à l'activité tandem ou biplace mais seuls les moniteurs – pilotes biplace sont aptes à décider de la réalisation du vol ou pas pour des raisons de sécurité et ce jusqu'au dernier moment.

Pour toutes raisons de sécurité les moniteurs peuvent interrompre ou écourter à tout moment l'activité.

Seuls les moniteurs sont habilités à annuler une prestation pour cause de météo.

### 1.1 : ASSURANCE

Belledonne - Parapente ainsi que les moniteurs intervenants ont souscrit une assurance professionnelle couvrant l'activité biplace. Les passagers ne sont pas obligés de souscrire une assurance particulière. Cependant le passager peut, s'il estime insuffisante la garantie apportée par l'assurance souscrite par le professionnel, contracter une assurance complémentaire pour cette activité.

### 1.2 : INSCRIPTION

l'inscription se fait par téléphone, courrier ou mail de réservation. Au moment de l'inscription, le moniteur donne les informations relatives à l'activité ainsi que l'heure et le lieu de rendez-vous, le prix et moyens de paiements.

### 1.3 : REGLEMENT

1.3.1 : pour les personnes seules le règlement s'effectue sur place sans versement préalable d'acompte.

1.3.2 : A partir de 2 personnes, l'inscription doit être accompagnée du règlement de l'acompte équivalent à la moitié du prix de la prestation, par virement bancaire, espèce ou chèque à l'ordre de Ludovic Ferrer. Le paiement manifeste la conclusion du contrat. Le solde est versé le jour de la prestation.

### 1.4 : RETRACTATION

Les prestations sont réservées pour des dates fermes. De ce fait, le délai de rétractation de 7 jours pour les ventes à distance prévu par l'Article L121-20 du Code de la Consommation n'est pas applicable en vertu de l'Article L121-20-4 du même code. Dans le cas de ventes à l'accueil aucun délai de rétractation n'est applicable.

## **1.5 : ANNULATION**

### **1.5.1 : DU FAIT DU CLIENT**

- Annulation d'une réservation en amont des 8 jours qui précèdent le début de la prestation : une somme correspondant à 10% des montants versés sera conservée par Ludovic Ferrer à titre d'arrhes.
- Annulation d'une réservation dans les 8 jours qui précèdent le début de la prestation : une somme correspondant à 50% des montants versés sera conservée par Ludovic Ferrer à titre d'arrhes.

### **1.5.2 : DU FAIT DE L'ECOLE**

Belledonne – Parapente se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours notamment en cas de force majeure. Constitue notamment un cas de force majeure : les conditions météorologiques rendant dangereux ou impossible la pratique du parapente.

- En cas de force majeure : Belledonne - Parapente vous restituera la somme que vous avez versée.

## **1.6 : BON CADEAU**

Belledonne - Parapente propose des bons cadeaux à offrir. Toutes les informations sont données sur le site internet ou à l'accueil pour la procédure d'achat et la validité du bon cadeau. Seules les informations données par Belledonne - Parapente au moment de l'achat sont valides. La prise de rendez-vous pour effectuer le vol tandem et la procédure d'inscription sont soumises aux mêmes conditions générales de ventes ci-dessus mentionnées pour les vols tandems ou biplaces.

## **1.7 TARIFS**

Tous les prix de Belledonne - Parapente sont présentés sur le site accessible depuis [www.BelledonneParapente.com](http://www.BelledonneParapente.com). Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par Belledonne - Parapente à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc), sauf cas particulier.

## **1.8 REDUCTION**

Pour les vols tandems ou biplaces, sur demande, une réduction de 10% est applicable aux tarifs en vigueur pour toutes réservations effectuées pour un groupe de 5 personnes minimum.

## **1.9 LITIGE**

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable toutes difficultés éventuelles pouvant survenir à l'exécution du présent contrat.

En cas de désaccord, tous les litiges seront régis exclusivement par les règles du droit français.

Les parties conviennent de soumettre exclusivement au tribunal de commerce de Grenoble tout différend ou litige qui pourrait survenir entre elles à propos de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat.